



**SECTION 1 : PLAN DE COURS**

Nom de l'enseignant (superviseur) – Plan de cours général		
Chiropratique		
Offert à toutes les sessions		
CPR-1030	<b>Questions chiropratiques (3 crédits)</b>	5
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

**1. DESCRIPTION DU COURS**

Acquérir les connaissances et les techniques développées par les recherches récentes dans le domaine de la chiropratique ou appliquer à la chiropratique des théories et des résultats de recherche provenant d'autres disciplines des sciences de la santé, des sciences biologiques et des sciences physiques.

Le contenu du cours varie en fonction des sujets que le module de chiropratique choisit à chaque fois que le cours est offert. Les sujets peuvent relever du domaine de la chiropratique ou de domaines connexes. Le cours peut prendre la forme d'enseignement magistral ou de séminaires.

**2. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES**

**2.1 Compétences principales**

Ce cours vise à exposer l'étudiant aux différents sujets d'actualité générale ou scientifique concernant l'art, la science ou la philosophie de la chiropratique. Il vise également à parfaire les compétences de l'étudiant en matière de recherche, de revue de littérature et de diffusion ou communication relatives à des sujets concernant la chiropratique dans sa réalité clinique, sociale ou politique.

**2.2 Autres compétences**

**3. INTENTIONS DU COURS**

L'intention de ce cours est d'offrir à l'étudiant l'opportunité d'explorer un sujet de son choix relatif à la chiropratique et de l'approfondir pour en découvrir les tenants et aboutissants, ainsi que l'impact et les développements futurs pour la profession.

L'intention de ce cours est également pour l'étudiant d'acquérir une expérience en recherche et publication de littérature chiropratique.

#### 4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

4.1 Veuillez cocher la case ci-dessous si l'horaire du cours est atypique ou si le cours ne comporte pas trois crédits (**section obligatoire**). L'enseignant qui assume une telle activité doit remplir le tableau ci-dessous (**section obligatoire**).

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (horaire intensif, cours étalé, stage, laboratoire, tutorat, à l'étudiant, dérogation au calendrier universitaire, etc.) ou l'activité ne comporte pas trois crédits.

**Cette section est obligatoire pour l'enseignant qui assume un cours atypique.**

<i>Dates des rencontres</i>	<i>Contenu sommaire peut être sujet à changement</i>	<i>Section facultative Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement</i>
Date de début du cours (première rencontre)		
Date - heures		
Date – heures		
Date –heures		
Date de fin du cours (dernière rencontre)		

Un sujet de questions chiropratiques devra faire l'objet d'un travail de session écrit et sa présentation, pouvant mener à sa publication, diffusion ou communication dans certains media d'information. L'étudiant peut soumettre au responsable du cours un sujet pour approbation ou choisir parmi les suivants :

1. Une chiropratique aux multiples techniques : comment justifier et règlementer les techniques chiropratiques extracurriculaires?
2. Une critique du vitalisme : l'enseignement de la philosophie chiropratique est-il nécessaire au programme de chiropratique?
3. Quel est l'état des relations interprofessionnelles du domaine de la santé? Élaborez un plan stratégique de communication interprofessionnelle.
4. L'inclusion de la chiropratique dans le système social de la santé au Québec : étude de faisabilité et modalités d'implantation.
5. Les faits, la science et l'information sur la vaccination : quelle attitude responsable et professionnelle adoptée?
6. Étude des différents paradigmes de santé holistique à travers le monde : praticiens et patients y adhèrent-ils?
7. Établissement de stratégies pour répondre aux attaques médiatisées et à la désinformation en général.
8. L'image que se donne la profession : où se situer entre le mieux-être et le docteur du dos?

**4.2 L'enseignant qui assume un cours régulier (sur 15 semaines) peut présenter un calendrier des activités d'enseignement selon le [calendrier universitaire](#).**

L'enseignant doit toutefois préciser les dates auxquelles aucune activité n'a lieu : jour(s) férié(s), semaine de travaux et d'études (trimestre d'automne) ou semaine de relâche (trimestre d'hiver).

*Jour(s) férié(s)* : inscrire la(les) date(s)

*Semaine de travaux et d'études* (trimestre d'automne seulement) : inscrire les dates

*Semaine de relâche* (trimestre d'hiver seulement) : inscrire les dates

## **5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES**

Les stratégies pédagogiques sont déterminées par le responsable du cours et doivent favoriser l'atteinte des objectifs généraux et particuliers du cours.

Ce cours consiste en des séminaires d'orientation permettant la rétroaction, auxquels les étudiants participent et présentent l'état d'avancement des travaux entourant leur sujet. L'enseignant prévoit, en collaboration avec les étudiants, des ateliers de discussions, des périodes de présentations des sujets sous forme de séminaires ou de conférences où peuvent être invités les étudiants du Programme de chiropratique selon les disponibilités de salles et de plages horaires.

## **6. BIBLIOGRAPHIE**

Les références sont relatives à chacun des sujets choisis. Elles peuvent être suggérées par le responsable de cours ou répertoriées par l'étudiant

## **7. AUTRES INDICATIONS**

---

Nom de l'enseignant-e et nom des membres de l'équipe pédagogique (le cas échéant)	Signature de l'enseignant-e ou des membres de l'équipe pédagogique
---	--

Professeur-e                       Chargé-e de cours

---

Nom de la directrice ou du directeur du département	Signature de la directrice ou du directeur du département
---	---

---

Nom de la directrice ou du directeur de comité de programmes de premier cycle (facultatif)	Signature de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle (facultatif)
--	--

## SECTION 2 : FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'enseignant (superviseur) – Plan de cours général		
Chiropratique		
Offert à toutes les sessions		
CPR-1030	<b>Questions chiropratiques (3 crédits)</b>	5
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

### CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX PLANS DE COURS

#### NE PAS RETIRER CETTE SECTION

Plusieurs règlements, politiques et procédures encadrent divers aspects des plans de cours. Toute la communauté universitaire (départements, directions de programmes, personnel enseignant et étudiants) a la responsabilité d'en prendre connaissance et de s'y conformer.

En regard des **étudiants en situation de handicap** et en vertu de la *Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap* et plus particulièrement à l'article 6.5.1, les professeurs et les chargés de cours collaborent à la mise en application des mesures adaptées recommandées par les Services aux étudiants (SAE) de l'UQTR, liées à l'apprentissage et l'évaluation, pour assurer l'atteinte de l'obligation d'accommodement. S'il s'avère que des mesures soulèvent des difficultés d'application en fonction des objectifs et exigences reliées au cours ou au plan de cours, le personnel enseignant peut discuter et convenir de mesures de rechange avec l'étudiant et le conseiller au soutien des étudiants en situation de handicap des SAE.

Les étudiantes et étudiants du programme de **doctorat de premier cycle en chiropratique (7025)** sont également assujettis au *Régime pédagogique particulier du programme* (qui constitue l'annexe I du [Règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle](#)) et ils ont la responsabilité de prendre connaissance de ces dispositions qui encadrent notamment la formation clinique.

[Calendrier universitaire](#)

[Politique de la formation à distance](#)

[Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

[Politique linguistique de l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité à l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[Procédure de cheminement d'une dérogation au calendrier universitaire](#)

[Procédure relative à la levée de cours pour la participation à une assemblée de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

**DÉTAIL DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION**  
*(LES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION SONT CONVENUS AVEC LE SUPERVISEUR CONCERNÉ)*

	PONDÉRATION (maximum de 100%)			Date d'examen ou de remise des travaux
	Individuel	Équipe	Total	
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES</b>	<b>Minimum de 60 % de la note globale</b>	<b>Maximum de 40 % de la note globale</b>	<b>100 %</b>	
<b>Total des éléments de l'évaluation</b>				

**BARÈME DE NOTATION**

Cote	Min inclus	Max exclu
A+	90,0	100
A	87,0	90,0
A-	84,0	87,0

Cote	Min inclus	Max exclu
B+	81,0	84,0
B	78,0	81,0
B-	75,0	78,0

Cote	Min inclus	Max exclu
C+	72,0	75,0
C	69,0	72,0
C-	66,0	69,0

Cote	Min inclus	Max exclu
D+	63,0	66,0
D	60,0	63,0
E	0	60,0

Nom de l'enseignant-e et nom des membres de l'équipe pédagogique (le cas échéant)

Signature de l'enseignant-e ou des membres de l'équipe pédagogique

Professeur-e       Chargé-e de cours

Nom de la directrice ou du directeur du département

Signature de la directrice ou du directeur du département

Nom de la directrice ou du directeur de comité de programmes de premier cycle (facultatif)

Signature de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle (facultatif)

La version originale de ce plan de cours est signée et est conservée au département.